



Rapport d'Orientations Politiques



2025

Approuvé le 17 février 2025

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le



ID : 047-214701575-20250217-DELIB_2025_B_03-DE

SOMMAIRE

Introduction		page 4
Participation citoyenne : Permettre aux Marmandais D'être citoyens, acteurs de la cité.		page 5
La transition écologique : Ensemble une chance pour Marmande !		page 8
La politique d'aménagement urbain pour repenser la ville		page 13
Les politiques territoriales innovantes comme outils de réponse aux défis de demain		page 16
Marmande : Ville active, Ville sportive		page 19
Faire vivre la culture sur le territoire : essentiel et incontournable		page 22
Education Pour faire des enfants et des jeunes Marmandais les citoyens de demain		page 24
La politique sociale nécessaire réponse aux crises qui nous frappent		page 27
La tranquillité publique : une exigence au quotidien		page 31
Repenser les espaces publics pour améliorer le quotidien des Marmandais		page 32
L'administration générale au service du projet municipal		page 35
Un budget 2024 responsable, raisonnable et maîtrisé au service des Marmandaises et des Marmandais		page 36

INTRODUCTION

2024 a été une année marquée du sceau des incertitudes.

Les tensions, les guerres au niveau international ne se sont pas apaisées.

Le réchauffement climatique, année après année, s'impose comme une réalité auquel chacun doit faire face et tenter de le ralentir.

Enfin, les évènements politiques nationaux ont conduit à faire peser une partie du redressement des comptes de la nation sur les collectivités.

Dans ce contexte d'incertitudes, plus que jamais, nous devons réaffirmer nos priorités : lutter contre le réchauffement climatique, associer les citoyens aux décisions municipales, consolider nos comptes. Avec plus que jamais l'objectif de renforcer l'attractivité de Marmande.

Le budget 2025 traduira nos orientations politiques.

Participation Citoyenne : Permettre aux Marmandais d'être citoyens, acteurs de la cité.

L'année 2024 a vu se concrétiser de nouveaux projets participatifs grâce à l'implication des agents municipaux au sein du groupe « Fabriquer du commun au quotidien » dont le point d'orgue a été l'organisation d'un hackathon citoyen.

Elle a également été l'occasion de nouer des liens avec d'autres collectivités qui œuvrent en faveur d'une co-construction avec les citoyens qui font vivre leur commune.

Les rencontres de la participation que nous avons organisées à Marmande et la participation de la municipalité aux rencontres européennes de la démocratie participative nous ont permis de tisser des liens étroits avec d'autres acteurs de la participation citoyenne.

Faire avec les agents

Un groupe de travail « Fabriquer du commun » créé fin 2023 réunit des agents aux métiers pluriels au sein de toute la collectivité.

Partager une culture commune de la participation citoyenne est indissociable de la politique que nous menons. Nous poursuivons cette année avec celles et ceux qui le souhaitent sur l'élaboration d'une carte de la participation citoyenne et une animation de la fresque de la démocratie.

Le Hackathon citoyen

La commune avec l'appui du groupe « Fabriquer du commun » a organisé un Hackathon citoyen au mois de septembre 2024 en collaboration avec le service citoyenneté et les conseils générationnels.

Cet évènement était une première à Marmande. Grâce à la participation d'une centaine de Marmandais, ce moment d'intelligence collective a permis la co-construction de cinq projets originaux pour notre collectivité.

Chaque personne ayant contribué à porter ces projets sera convié dès le 1^{er} trimestre 2025 à poursuivre son engagement. Grâce à une méthode projet efficiente où chacun, élu, technicien et citoyen, trouvera sa place et en responsabilité pour suivre et mettre en œuvre chacun de ces projets.

Les Budgets participatifs

La première phase de réalisation du projet lauréat de l'édition 2023, « Kiosque de Maré » est en cours de finalisation, elle a consisté en la rénovation du Kiosque. La deuxième phase (aménagement piétonnier et paysager) sera réalisée ce printemps. Une rencontre avec les porteurs de projet sera organisée au mois de Mars pour procéder aux derniers arbitrages.

La 4^{ème} édition du Budget participatif cette année, a permis aux habitants de choisir l'aménagement prioritaire proposé dans le cadre du projet issu du Hackathon citoyen « Les 4 saisons de la Filhole ».

La création d'un parcours santé et découverte a été retenue. Elle sera mise à l'étude dès ce début d'année et sera élaborée par le groupe projet constitué à l'occasion du Hackathon citoyen.

Les jardins familiaux

Les nouveaux jardins familiaux de Thivras ont été inaugurés le 8 juin 2024. Ces nouveaux jardins, co-construits avec les habitants, permettent à 22 nouveaux foyers de bénéficier d'un espace de maraîchage et de convivialité.

Cette année une serre, un carport, des bancs et des tables viendront compléter les équipements existants.

Un programme de 5 ateliers d'apprentissages en lien avec le jardinage et la biodiversité sera proposé en 2025. Ils seront ouverts à l'ensemble de la population.

Le réaménagement des jardins familiaux de Carpette a débuté durant l'année 2024. Un nouveau puits a été creusé, une zone technique a été créée et 5 cabanons ont été rénovés. La rénovation des cabanons se poursuivra cette année, ainsi que l'aménagement de la zone technique.

C'est un total de 46 parcelles (22 à Thivras et 24 à Carpette) qui ont été attribuées à des jardiniers et jardinières dès janvier 2025. Cette nouvelle offre de jardin a permis de réduire le nombre de personnes sur liste d'attente (12 personnes en 2023, 8 en 2024, 1 personne en 2025). Les nouveaux jardins ont aussi suscité de nouvelles vocations, de nouvelles demandes notamment de personnes habitant en proximité immédiate des jardins.

Les Conseils générationnels

Les conseillers générationnels sont arrivés à mi-mandat. Ils ont travaillé sur différentes thématiques comme le harcèlement en milieu scolaire (conseil enfants), les instances démocratiques de notre pays (conseil jeunes) la mobilité et la végétalisation des trottoirs (conseil des sages).

Le conseil des sages sera cette année à l'initiative de plusieurs actions en faveur du Téléthon.

L'année 2025 verra la concrétisation de ces différents travaux.

Un membre de chaque conseil générationnel a participé au jury d'orientation du Hackathon citoyen aux côtés des élus et des agents de la mairie. Ce moment d'exercice démocratique a été unanimement apprécié.

Une rencontre entre les différents conseils a eu lieu en fin d'année 2024 pour mettre en commun les différents travaux et réfléchir à l'organisation d'une journée intergénérationnelle.

Les conseillers témoignent à chaque rencontre d'un grand plaisir à se retrouver pour partager des temps communs.

Les Conseils de quartiers

Les réunions de quartier et les rencontres en quartier sont toujours appréciées et permettent d'amener plus de proximité. Ce sont des moments indispensables pour informer de l'actualité de la ville, des réalisations portées par la municipalité et échanger sur les spécificités du quartier.

Dés le mois de février ces rencontres dans les quartiers seront des rendez-vous communiqués aux habitants. Allez vers eux, les écouter et échanger sur les spécificités de leur quartier : ici la voirie, ailleurs les eaux pluviales, ici la circulation, ailleurs les mobilités et la propreté, ...

De belles initiatives portées par les quartiers verront le jour cette année comme la fête de la tulipe qui se déroulera le 16 mars 2025.

L'Accueil des nouveaux Marmandais

Instant incontournable de la vie de notre cité, la cérémonie d'accueil des nouveaux Marmandais est désormais un moment fort de citoyenneté. Nous renouvèlerons ce rendez-vous très apprécié par les habitants et les élus le 24 mai 2025.

Les Rencontres du marché

Ces rencontres tous les deuxièmes samedis du mois sont maintenant bien ancrées dans l'agenda de nos concitoyens. Elles sont l'occasion d'aborder différents problèmes, d'apporter des explications sur notre politique et de prendre en compte les remarques et observations des habitants. Il est porté une attention particulière à la réponse portée aux habitants : qu'elle soit proposée sur l'instant lors des rencontres ou traitée à l'issue.

Les rencontres de la participation

La première édition des rencontres de la participation a eu lieu le 13 février 2024.

Huit communes ont participé à cette journée de rencontre et d'échanges. Au-delà d'un enrichissement mutuel, ce moment de partage a été l'occasion de tisser des liens avec d'autres communes impliquées dans une politique municipale de démocratie participative.

Cette expérience sera renouvelée cette année avec la participation de nouvelles communes.

Une programmation événementielle toute l'année

L'année 2024 a renouvelé une programmation événementielle qui permet à chacune et chacun de se retrouver en famille, entre amis, de partager des moments de convivialité et de découvrir des spectacles son, lumière et artifice de très belle qualité.

En partenariat avec les commerçants, Marmande Terre d'Amour et GARO Zen sont des rendez-vous festifs et simples pour valoriser Marmande et son centre-ville.

Cette année encore, la programmation événementielle s'attachera comme en 2024 à proposer des ambiances, des rendez-vous joyeux et des moments de rencontres. Une programmation élaborée en lien avec les initiatives et les idées de l'association des commerçants et le comité des fêtes notamment.

Rénover une école avec les enfants, les adultes, les usagers du lieu une marque de fabrique à Marmande.

En 2021 rappelez-vous c'était la cour d'école Labrunie qui se transformait, l'expérience se renouvelle à l'école Jean- Jaurès.

L'école Jean-Jaurès va faire l'objet de nombreux travaux de rénovation en 2025. Cette transformation menée par le pôle espace publics et bâtiments en lien étroit avec le service éducation jeunesse a été travaillée avec les enfants, les parents, et l'ensemble des adultes de la communauté scolaire et périscolaire. La participation des citoyens, des usagers aux décisions qui concernent leur quotidien, leur lieu de vie, l'espace public : une marque de fabrique à Marmande.

Enfin, parce que toute politique participative ne peut se faire sans la contribution des services municipaux, nous continuerons à œuvrer pour faciliter l'accompagnement des agents de la collectivité dans ce dispositif en organisant avec ceux qui le souhaitent des temps d'échanges qui porteront sur l'élaboration d'une carte de la participation citoyenne et une animation de La fresque de la démocratie.

La politique participative n'est pas une science exacte, elle se construit jour après jour selon la volonté et la sensibilité de chacun.

La transition écologique : Ensemble une chance pour Marmande !

Face aux défis climatiques qui s'intensifient, la transition écologique n'est plus une option, mais une responsabilité. Si les décisions nationales et internationales tardent parfois à répondre aux urgences environnementales, nous avons choisi d'agir ici, à Marmande, avec détermination et pragmatisme.

Depuis le début du mandat, la municipalité déploie une politique volontariste, intégrant les enjeux écologiques au cœur de chaque projet. Sobriété énergétique, mobilité douce, biodiversité, rénovation durable et gestion optimisée des ressources : ces engagements ne sont pas des promesses, mais des actions concrètes déjà visibles dans notre ville. Rénovation des cours d'école, création d'espaces verts, modernisation de l'éclairage public, installation de panneaux photovoltaïques « vertueux » pour nos finances et le développement durable, sensibilisation au tri et lutte contre les déchets... Autant d'initiatives qui traduisent notre volonté d'inscrire Marmande dans une dynamique durable et exemplaire.

Ces transformations ne relèvent pas d'actions isolées, mais d'une approche globale et cohérente, où chaque décision s'inscrit dans une vision d'avenir pour notre territoire. Nous avançons avec méthode, expertise et persévérance, convaincus que cette transition est une opportunité pour améliorer notre cadre de vie et renforcer l'attractivité de Marmande.

Loin des discours d'attente, nous poursuivons avec force cette ambition, car c'est ici et maintenant que nous construisons la ville de demain.

1. Plan Vélo

Lancé en 2021, le Plan Vélo de Marmande a permis des avancées majeures en termes d'équipements et d'aménagements. En lien avec le Schéma Directeur Vélo de VGA, des projets de liaisons cyclables structurantes et sécurisantes sont en cours d'étude, notamment la SO Vélo reliant la cité scolaire Val de Garonne et la mise en place d'un itinéraire sécurisé pour la traversée du pont et l'entrée du centre-ville de Marmande. Prolongation de la CVCB sur le boulevard de la Liberté et une partie de la rue Creuzet.

Cette dynamique s'inscrit dans une approche plus globale des déplacements doux, visant à favoriser une mobilité apaisée et sécurisée pour tous. Le développement des zones de circulation apaisée, comme les zones 30 et les zones de rencontre (zones 20), permet de mieux partager l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes. L'objectif est d'assurer une meilleure continuité des itinéraires cyclables et de renforcer la cohabitation entre les différents modes de transport.

Par ailleurs, l'accompagnement des usagers est essentiel : des actions de sensibilisation sont encouragées pour renforcer cette transition vers des mobilités plus durables et accessibles à tous.

Investissements 2025

- Figurines thermocollées sur contre-sens cyclables : **3 020,16 € TTC**
- Prolongation de la CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée) :
 - Traçage peinture : **3 678,00 € TTC**
 - Signalétique horizontale : **3 420,00 € TTC**

2. Îlots de Fraîcheur et Rénovation des Espaces Verts

Des îlots de fraîcheur pour une ville plus résiliente face au changement climatique

Dans un contexte de réchauffement climatique, les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes et plus intenses, transformant nos espaces urbains en véritables îlots de chaleur. Pour y faire face, la municipalité de Marmande s'engage dans une politique volontariste visant à désimperméabiliser les sols, renforcer la végétalisation et aménager des « îlots de fraîcheur » afin de rendre la ville plus respirable et agréable à vivre, même en période estivale.

Un « îlot de fraîcheur » est un espace conçu pour atténuer la chaleur urbaine grâce à la présence d'arbres, de surfaces végétalisées, de sols perméables et parfois de points d'eau. Ces aménagements jouent un rôle essentiel en captant moins la chaleur que le bitume ou le béton, en favorisant l'évapotranspiration et en améliorant le confort thermique des habitants.

Continuer à désimperméabiliser notre ville, c'est aussi repenser l'aménagement urbain pour que l'eau de pluie s'infilte naturellement dans les sols plutôt que de ruisseler sur des surfaces imperméables, contribuant ainsi à limiter le risque d'inondations et à préserver la biodiversité locale. C'est dans cette logique que nous transformons progressivement nos espaces publics, en intégrant davantage de nature au cœur de la ville.

Cet impératif de rafraîchir Marmande guide nos actions : végétalisation des cours d'écoles, création d'espaces verts sur la place Clemenceau, plantations d'arbres, développement de trames vertes et bleues... Autant de mesures qui contribuent à faire de Marmande une ville plus résiliente face aux enjeux climatiques, tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants.

Continuer d'adapter notre territoire, c'est agir dès maintenant pour bâtir une ville plus durable, plus fraîche et plus accueillante pour tous.

Actions concrètes

- Réduction des surfaces imperméables pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie
- Plantation d'arbres et végétaux adaptés au climat
- Gestion différenciée des espaces verts

Après l'îlot des Religieuses et le jardin Espiet, la cour de l'école Jean Jaurès fera l'objet d'une rénovation intégrant plusieurs zones d'activités végétalisées et ombragées. La consultation des marchés de travaux sera publiée au **premier semestre 2025** pour une livraison à la rentrée de septembre.

3. Biodiversité et Valorisation des Espaces Naturels

Protéger et valoriser la nature ne se décide pas uniquement à l'échelle nationale ou internationale : ici, à Marmande, nous avons le pouvoir d'agir. Grâce à une volonté politique locale forte et à l'implication des habitants, des associations et des acteurs du territoire, nous faisons le choix d'un urbanisme plus vert, plus respectueux de l'environnement et du patrimoine naturel.

La transformation de la place Clemenceau, l'inauguration du rucher de Patras, la reconnaissance du champ de Tulipes sauvages du verger de Mondésir ou encore la création d'un "Parcours Biodiversité" sont autant d'initiatives concrètes qui illustrent cet engagement. Ce sont ici, à Marmande, que ces décisions se prennent et que ces projets voient le jour, améliorant ainsi durablement notre cadre de vie.

Actions 2024-2025

- Transformation de la place Clemenceau : **+800 m² d'espaces verts**
- Inauguration du rucher de Patras : **14 kg de miel récoltés et préservation de la polénisation.**
- Classification du champ de Tulipes sauvages du verger de Mondésir en "Espace Remarquable de Biodiversité"
- Création du "Parcours Biodiversité" avec pupitres explicatifs

Coût prévisionnel : 8 500 € TTC

4. Plan de Sobriété Énergétique

Face aux enjeux climatiques et à la nécessité de réduire notre empreinte énergétique, la Ville de Marmande met en œuvre un Plan de Sobriété Énergétique ambitieux. L'objectif est clair : optimiser la consommation des bâtiments municipaux, moderniser l'éclairage public et développer la production d'énergies renouvelables pour bâtir une ville plus résiliente et durable.

Grâce à des investissements stratégiques et une planification rigoureuse, Marmande accélère la rénovation de son parc lumineux, améliore la performance énergétique de ses infrastructures scolaires et développe des solutions photovoltaïques pour favoriser l'autonomie énergétique. Ces actions concrètes traduisent une volonté forte : conjuguer responsabilité environnementale et maîtrise des coûts pour un territoire plus sobre et innovant.

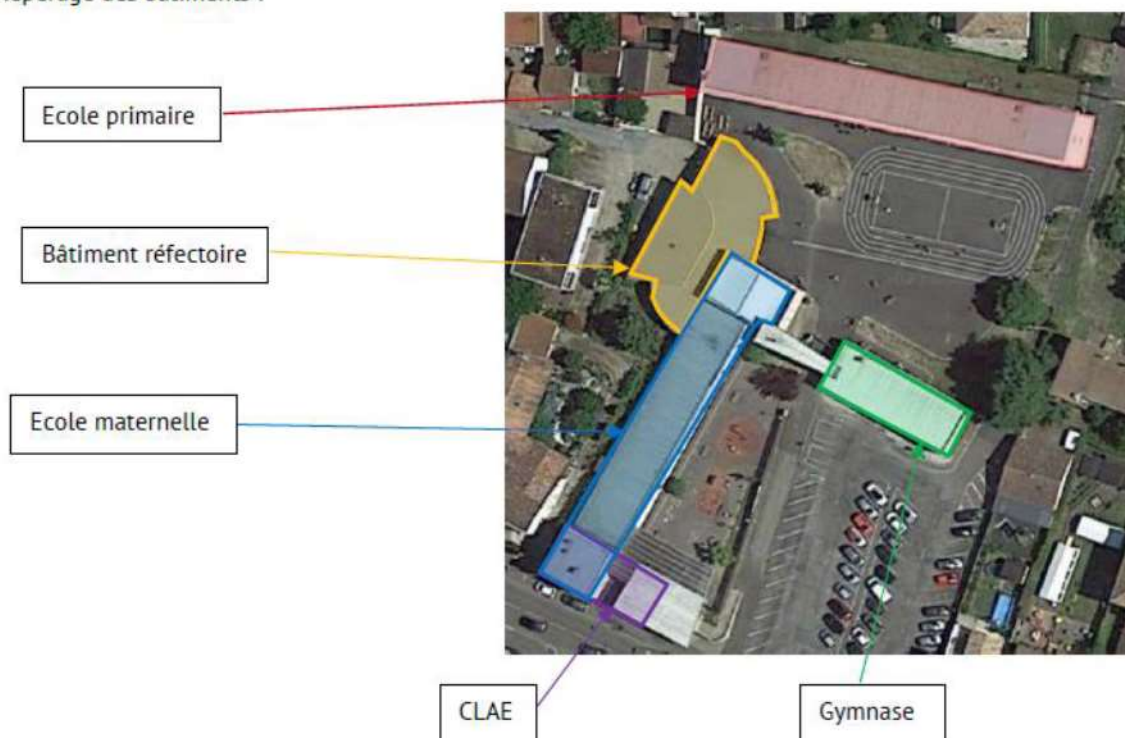
Éclairage public

- Rénovation de **600 luminaires LED** en 2024
- **90 % du parc équipé**, objectif 100 % d'ici 2026
- Économie de **150 000 KW en 2024**

Rénovation énergétique du groupe scolaire Herriot

- Phase 1 (2024) : Isolation thermique, ventilation double flux, panneaux solaires (55 kW)
- Phase 2 (2025) : Rénovation gymnase & maternelle, passage à un système hybride (PAC), panneaux solaires (36 kW)

Repérage des bâtiments :



Photovoltaïque

- Installation d'une centrale de **234 kWc** sur le Centre Technique Municipal (mise en service mi-2025). Autoconsommation consommée à 53% par le CTM et dans un second temps par d'autres bâtiments municipaux puis a terme étendue à d'autres consommateurs.
- Deux générateurs sur le site Herriot (91 kWc), couvrant 62 % des besoins du site
- Autres sites à l'étude : archives municipales, CESAmé, salle polyvalente

5. Plan de Réduction des Déchets

Dans un contexte où la préservation de l'environnement est devenue une exigence sociétale majeure, la gestion des déchets ne se limite plus à une simple contrainte administrative : elle s'impose comme un levier essentiel de transition écologique et d'exemplarité pour la collectivité. Face aux attentes croissantes des citoyens et à l'évolution des réglementations, la Mairie de Marmande renforce ses actions pour une gestion plus responsable et vertueuse des déchets, en impliquant activement les associations, les services municipaux et les acteurs économiques locaux.

- Diagnostic de la redevance spéciale avec VGA
- Sensibilisation des associations et services municipaux
- Campagne "Impact des mégots au sol" (cendriers de poche, sensibilisation des commerçants)
- Participation au **Challenge national de ramassage de mégots (mars 2025)**
- Partenariat avec **KEENNAT ECO MEGOT** pour transformer les déchets en mobilier urbain

Conclusion

Face aux défis environnementaux, penser la transition écologique ne peut se faire en silo. L'éclairage public, la rénovation énergétique, la gestion des déchets, la préservation de la biodiversité ou encore l'aménagement urbain ne sont pas des actions isolées, mais les composantes d'une même ambition : bâtir un territoire plus durable, plus résilient et plus agréable à vivre.

À Marmande, nous faisons le choix d'une approche transversale, où chaque projet s'inscrit dans une dynamique cohérente intégrant la réduction de notre empreinte carbone, la préservation des ressources naturelles et l'adaptation aux évolutions climatiques. C'est en articulant nos politiques publiques autour de ces enjeux, et en impliquant pleinement les habitants, les acteurs économiques et les associations locales, que nous donnerons un sens concret et efficace à nos engagements écologiques.

L'année 2025 sera une nouvelle étape dans cette transformation. Marmande est déterminée à être un territoire exemplaire, où la transition écologique n'est pas une contrainte, mais une opportunité pour innover, améliorer la qualité de vie et renforcer l'attractivité de notre ville.

Ensemble, faisons de cette transition une force pour Marmande !

La politique d'aménagement urbain pour repenser la ville

Le *changement climatique* constaté et à venir est devenu un enjeu majeur pour notre société. Il rend nécessaire une mobilisation des acteurs de l'aménagement. En effet, les choix pris aujourd'hui conditionnent la vivabilité future de nos territoires face aux risques associés à ces *changements climatiques*.

Une politique d'aménagement urbain sera dès lors, conduite et orientée vers la transition écologique. Cette politique s'organisera autour de 3 grandes thématiques à savoir :

- Production de logements, développement commercial et requalification des friches
- Planification urbaine
- Transformation de la ville

Dans cette optique, les actions engagées en 2025 s'inscriront avec une volonté d'associer les citoyens, les élus et les techniciens.

1. Production de logements, développement commercial et requalification des friches

Malgré une année 2024 marquée par un contexte national difficile tant sur le plan économique que politique, plusieurs grosses opérations immobilières sont achevées, en cours de construction ou viennent juste de commencer. Ces opérations sont destinées à de l'habitat et du commerce, deux secteurs pourtant en grande difficulté.

En ce qui concerne la production de logements neufs, le programme de Nexity situé avenue du docteur Neau consistant en la construction de 72 logements neufs et 6 terrains à bâtir s'est achevé en fin d'année. La requalification de l'ancienne friche de Terres du Sud située rue Robert Creuzet par le groupe Pierreval sera quant à elle terminée en début d'année 2025. Ayant nécessité une grosse opération de désamiantage et de dépollution, le site accueillera 39 logements sociaux neufs et 2 terrains à bâtir.

Deux autres opérations immobilières destinées à de l'habitat ont également commencé en 2024 pour un achèvement prévu en 2025. En face des nouvelles constructions avenue du docteur Neau mentionnées précédemment, le programme de KALLOG aboutira à la construction de 20 logements seniors en bguinage, d'une micro-crèche et de 48 logements sociaux. Le programme de construction de 20 logements locatifs sociaux mené par DOMOFrance donnant sur la rue des Isards est également en cours de construction.

En ce qui concerne les réhabilitations, des travaux sont entrepris sur le quartier de la Gravette (habitat et aménagement extérieur). Sur le centre-ville, des actions sont également menées et des investisseurs reviennent. Ils permettent ainsi la remise sur le marché de locaux d'habitat dont certains étaient très dégradés (intérieur comme extérieur). En 2025, la restructuration de l'îlot Baudelaire sera en marche (achats de toutes les parcelles concernées puis mise en place du projet de requalification).

Pour autant, l'offre de logement est encore insuffisante pour répondre à la demande et aux besoins des habitants ainsi qu'à la venue de nouvelles populations. Malgré un déficit encore affiché de 361 logements locatifs sociaux en 2024, les opérations achevées et en cours, permettront de combler pour partie cette carence. L'objectif triennal est d'ores et déjà rempli permettant ainsi d'échapper à de potentielles sanctions financières de l'Etat. En 2025, d'autres programmes d'habitat sont prévus et susceptibles d'aboutir. Certains sont en cours d'instruction et d'autres sont à l'étude. Une attention particulière sera encore portée sur la requalification des friches et la désimperméabilisation de ces sites ainsi que sur les locaux vacants du centre-ville.

Enfin, des actions de reconquête de l'habitat en centre-ville vont être entreprises. Ainsi, un îlot situé entre l'avenue du Général de Gaulle et la rue Parreau verra un début de traitement en 2025 par la création d'un accès « par l'arrière » : il permettra de reconquérir des étages de bâtiments vacants aujourd'hui.

En ce qui concerne les programmes commerciaux, l'ancienne friche TRAZIT a été démolie et un bâtiment neuf a été construit, un autre est en prévision. Des enseignes ont déjà investi les lieux. Quant à la nouvelle zone commerciale de « Bley-Sud », elle a commencé fin d'année 2024. Elle permettra de renforcer en 2025, l'offre commerciale en périphérie. Des emplois y seront créés et ce, tout en allant au-delà des nouvelles normes énergétiques, environnementales et paysagères (bâtiments peu énergivores, ombrières photovoltaïques, espaces verts qualitatifs, traitement des eaux pluviales). Toutefois, il sera recherché en 2025, un équilibre entre développement commercial en périphérie et reconquête des commerces vacants en centre-ville, ce qui n'est pas incompatible en soi pour retrouver de l'attractivité.

2. Planification urbaine

La planification urbaine est un élément incontournable pour penser le Marmande de demain. Ainsi, les révisions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Règlement Local de Publicité (RLP) ont été entreprises pour y contribuer.

En 2024, concernant le RLP, les phases diagnostiques ont été achevées, ses orientations ont été débattues en conseil municipal et le document a fait l'objet d'un arrêt au mois de novembre 2024. Le RLP fera l'objet en 2025, d'une consultation des Personnes Publiques Associées (PPA), d'une enquête publique et enfin d'une approbation en milieu d'année. Cela permettra de revaloriser les entrées de ville et de limiter la pollution visuelle actuelle engendrée par la publicité excessive. Il s'en suivra une demande de mise en conformité des dispositifs déjà installés afin qu'ils s'inscrivent dans la nouvelle réglementation du RLP.

Concernant le PLU, au niveau législatif, il doit absolument être compatible avec la « Loi Climat et Résilience » avant le 22/02/2028 ce qui devrait être le cas pour la commune de Marmande. En 2024, les phases 1 composées du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement ont été achevées et une réunion publique a eu lieu sur cette thématique en mai. Les orientations générales du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été présentées à la population en septembre 2024 et elles devaient être débattues au conseil municipal de décembre 2024 (phase 2). Malheureusement, la révision du Schéma de Cohérence Territoriale prend du retard et les données chiffrées de modération de la consommation foncière pour la commune de Marmande ne sont pas clairement arrêtées par les instances territoriales.

En 2025, il est donc prévu en début d'année, de débattre des orientations générales du PADD en conseil municipal. Le document sera ensuite arrêté 2 mois après ce débat. Il s'en suivra la consultation des PPA pendant 3 mois puis une enquête publique d'1 mois. L'approbation du document est envisagée pour la fin de l'année si le SCOT dans son avancée, le permet.

Ce nouveau document règlera l'aménagement urbain et commercial de la ville pour les 10 ans à venir.

Ces deux documents s'inscrivent donc dans une volonté de redonner une attractivité à la commune de Marmande en concertation avec la population tout en répondant aux changements climatiques constatés et à venir.

3. Transformer la ville

L'opération de requalification de la place Clemenceau et des rues Boyé, Palais Charles de Gaulle avait pour but de donner un nouveau visage au centre-ville pour renforcer son attractivité résidentielle et commerciale en l'adaptant au changement climatique.

Ces travaux importants qui ont démarré le 9 octobre 2023 se sont déroulés en un temps record de 14 mois grâce à l'engagement de l'équipe de maîtrise d'œuvre, des entreprises et des services municipaux.

Le résultat est à la hauteur des présentations qui avaient été faites, les Marmandais ont pu dès cet été, profiter d'une place plus moderne notamment avec les balancelles sous pergola et surtout fraîche grâce à l'extension des surfaces en espaces verts et à la mise en place de la nouvelle fontaine. Les 17 jets d'eau aux animations variées et la brumisation ont fait le bonheur des petits et des plus grands.

Consciente que ces travaux engendreraient des forts désagréments aux commerçants avec une baisse inévitable de l'activité commerciale, la Commune et Val de Garonne Agglomération ont engagé la création d'une commission d'indemnisation amiable (CIA). Une réunion s'est tenue au mois de septembre 2024 pour convenir en concertation avec des représentants des commerçants, des principales modalités applicables à ce processus d'indemnisation amiable. La Commune et l'Agglomération ont chacune délibéré pour créer cette CIA et valider le principe d'une enveloppe globale maximum d'indemnisation de 50 000 € par maître d'ouvrage. La période de dépôt des demandes d'indemnisation a été ouverte le 20 janvier et l'examen des dossiers sera programmé à la fin du premier trimestre 2025.

En termes d'actions en direction de l'attractivité commerciale, 2024 a vu l'arrivée d'un manager de centre-ville afin de relancer l'activité commerciale au cœur de la cité.

En 2025, la création d'une délégation spéciale en direction de la reconquête et de l'attractivité commerciale continuera d'encourager, d'accompagner, de faciliter les initiatives mais aussi de consolider les acteurs historiques. La dynamique commerciale est déclarée grande cause municipale 2025.

Les politiques territoriales innovantes comme outils de réponse aux défis de demain.

Le Tiers-lieu CESAme

Un espace citoyen à part entière qui entre dans sa phase de reconnaissance, d'incarnation et de développement. 2023 une année de reconstruction et rénovation, 2024 une mise en habitation mêlant différentes activités économiques, associatives, de formation, d'accompagnement et à la croisée de différentes envies et aspirations.

CESAme inscrira sa marque, son empreinte pour se faire connaître plus encore, accueillir de nombreuses initiatives au service de toutes et tous. Le Tiers-lieu CESAme dont l'animation et l'exploitation sont de la responsabilité de la municipalité sera en 2025 un lieu pour partager, se réunir, travailler, collaborer, se former, inventer des nouvelles façons de faire et permettre la rencontre et les liens humains qui ont sans cesse besoin d'être nourris.

Le collectif des acteurs habitants le Tiers-Lieu CESAme s'est réuni 2 fois en 2024. Les sujets évoqués ensemble sont le partage de l'actualité de chaque acteur, les propositions de projets communs. En 2025, le collectif Tiers Lieu CESAme définira son identité graphique et travaillera à installer une signalétique interne et externe du site CESAme. Une identité graphique commune où chaque acteur s'y retrouve sans effacer sa propre spécificité et évocatrice pour les nombreux publics variés : visiteurs, habitants, partenaires, acteurs du Tiers-lieu.

Une attention particulière et renforcée sera apportée à la recherche d'utilisateurs et d'occupants du site.

Enfin, la démarche sur le développement des Industries Culturelles et Créatives (ICC) sur CESAme sera poursuivie.

Le Campus des Formations Industrielles

Le projet consiste en la réhabilitation et la sécurisation d'un bâtiment de 2 500 m² pour y héberger les formations du Centre de la Formation Professionnelle de Marmande qui sont aujourd'hui la soudure, la chaudronnerie et celles à venir, conducteur de ligne et maintenance industrielle. Le premier semestre 2024 fut consacré à la consultation des entreprises pour un démarrage des travaux au mois de septembre comme prévu initialement. Ce projet qui avait fait l'objet d'une large consultation auprès des formateurs et des apprenants reste complexe dans sa mise en œuvre puisque les travaux se déroulent en site occupé. Toutefois, la compétence et le professionnalisme de la maîtrise d'œuvre d'une part et des entreprises d'autre part contribuent au bon déroulement des interventions des uns et des autres. Le planning et les budgets sont maîtrisés. Les travaux devraient être livrés au mois de juillet 2025 avec une inauguration en suivant du site.

Pour rappel, le montant des aides publiques représente pas moins de 55% du coût total de l'opération.

Créer un nouveau visage pour notre quartier Baylac-La Gravette

Les travaux au niveau des bâtiments réalisés par le bailleur social HABITALYS ont avancé et modifient déjà le visage du quartier, la livraison est prévue pour le premier semestre 2026.

Dans le cadre de la démarche de requalification du Parc central, à la suite de la concertation des habitants, la Commune de Marmande a lancé une consultation en vue d'un marché de maîtrise d'œuvre. La mission a été confiée à un groupement composé des cabinets Complément Terre et GETUDE VRD. Un Comité technique puis de pilotage ont déjà eu lieu pour appréhender le programme du projet et être en adéquation avec les souhaits des usagers.

Pour rappel ce projet de requalification doit répondre aux enjeux suivants :

- Enjeux environnementaux et paysagers avec la conservation de l'identité végétale du parc.
- Enjeux de mobilité avec le renforcement des cheminements piétonniers sécurisés et éclairés notamment.
- Enjeux sociaux et urbains avec la valorisation des espaces de rencontre et les connexions au parc.

L'équipe de maîtrise d'œuvre travaille actuellement sur la phase Diagnostic avec la production d'esquisse. Après validation de celle-ci, une phase avant-projet sera entamée et soumise aux habitants puis en séance du conseil municipal dans le courant du second semestre 2025. Le lancement de la consultation pour le marché travaux sera effectuée en suivant afin que ceux-ci démarrent une fois la réhabilitation des bâtiments terminées.

Politique de la ville

Plus largement, en ce qui concerne la politique de la Ville, le nouveau contrat de ville « Objectifs Quartier 2030 » a été finalisé et signé par la Préfecture du Lot-et-Garonne, l'agglomération Val-de-Garonne, la commune de Marmande et celle de Tonneins. La convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, annexe du contrat de ville, a également été retravaillée avec notre partenaire et bailleur social Habitatlys afin d'améliorer le quotidien des habitants du quartier Gravette-Baylac.

Depuis le début de son mandat, l'équipe municipale de la ville de Marmande n'a eu de cesse de fonder son action sur deux piliers essentiels : la transition écologique et la participation citoyenne. Aussi, dans le cadre de la Politique de la Ville, la commune poursuit ses engagements dans ce nouveau contrat. Elle souhaite développer, par ses actions transversales et partagées, une réponse aux problématiques multiples et successives du territoire et plus précisément de son quartier prioritaire : accès au droit, insertion, parentalité, promotion de la santé, environnement, occupation des espaces publics.

En 2024, l'extension du périmètre du quartier prioritaire a permis d'intégrer à la fois des partenaires et des équipements comme le collège J. Moulin, l'école Herriot, la Cité de la Formation. Le travail de maillage partenarial se poursuit afin de renforcer et dynamiser les espaces « ressources » pour les familles. Les liens sont renforcés entre les acteurs de la communauté éducative grâce aux missions portées par le Programme de Réussite Éducative.

Par ailleurs, la Maison des Marmandais, implantée au cœur du quartier, a renouvelé son projet social en s'appuyant sur un diagnostic coconstruit avec les habitants et centré sur le pouvoir d'agir. Les activités se multiplient, tout comme les cafés habitants, permettant de créer un réel point d'ancrage au sein du quartier et plus largement un lieu de rencontre et de mixité sociale. En 2025, la participation citoyenne sera renforcée autour des apprentissages sociolinguistiques, de la petite enfance dans le cadre des 1 000 premiers jours et de la promotion à la santé par le biais d'ateliers cuisine.

En juillet, la commune a renforcé son action de proximité en recrutant un médiateur social. Implanté sur le quartier, il est à l'écoute des habitants et s'assure de faire remonter les besoins exprimés par les habitants. Il concourt également à faciliter les interactions entre les habitants et les partenaires ou institutions marmandaises.

Lutter contre les discriminations liées au lieu de résidence dont sont victimes les habitants des quartiers prioritaires reste un axe de travail prépondérant. L'articulation des dispositifs en cours sur le territoire marmandais et les dynamiques actuelles de développement doivent profiter au quartier : c'est un tournant et une chance d'expérimenter des solutions durables pour le quartier. C'est donc bien dans une démarche créant une exemplarité inspirante que s'est engagée la ville de Marmande.

MARMANDE : **Une ville toujours plus active, et sportive**

Une année sportive inoubliable

En cette année 2024, toute la magie des Jeux Olympiques et Paralympiques a opéré. Telle une vague, elle a submergé l'ensemble de notre pays mais également le monde entier.

Le succès de ces Olympiades a été tel, qu'il a dépassé tout ce que l'on pouvait imaginer et tant d'images fortes resteront dans l'Histoire, gravées à tout jamais dans nos mémoires.

Ces Jeux ont montré l'impact structurant du sport dans nos vies quotidiennes, outil essentiel d'inclusion, de santé publique et de cohésion sociale.

La commune de Marmande, « Ville Active & Sportive », a elle aussi largement contribué à célébrer l'arrivée de cet événement sur son territoire.

Ainsi, au cours de l'année 2024, plusieurs opérations inédites et innovantes ont eu lieu dans le cadre du projet « Terre de Sport et de Culture ». En parallèle, de nombreuses rencontres conviviales et festives se sont déroulées du printemps jusqu'à la fin des Jeux Paralympiques (Dimanche 8 septembre).

Les associations sportives marmandaises, les centres de loisirs de la commune et de l'agglomération, le Conseil Départemental de Lot et Garonne, le CDOS, l'UFOLEP, la Maison des Marmandais, le service Culturel, le BIJ, les Directions de la Culture et des Sports et autres services municipaux ont tous travaillé transversalement et œuvré collectivement afin de rendre belle cette fête universelle et se montrer à la hauteur de l'organisation de ces jeux dans notre pays.

Tout au long de l'année 2024.

La sécurité des nombreux équipements sportifs de la commune a été une nouvelle fois la priorité de l'équipe municipale, tout comme l'entretien, la maintenance et l'optimisation de l'ensemble des sites.

Pour mémoire, les travaux pour l'arrosage intégré sur le terrain n° 3 de la Plaine de Michelin ont été terminés. Ils permettront moins de manutention pour les agents de l'équipe des Espaces Verts Sportifs, tout en contrôlant de manière plus efficiente la consommation d'eau, notamment en période de sécheresse.

La poursuite du plan LED sur les terrains de sport et dans les salles sportives spécialisées a elle aussi été effective ; sur le terrain Hubert Ducoup ; annexe du stade Georges Dartailh ainsi que sur le stade Michelin avec des chantiers sur les terrains d'entraînement n° 2 et n° 3.

Le gymnase Christian Cillières a également bénéficié d'un changement d'éclairage LED avec en complément, la mise en place d'un extracteur d'humidité plus performant, ceci afin de résoudre définitivement les problèmes de glissance qui gênent la pratique sportive ces dernières années.

La sonorisation du stade Georges Dartailh, en partenariat étroit avec l'USM Rugby a été entièrement renouvelée, améliorant très sensiblement la qualité du son et de la musique lors d'événements sportifs ou festifs.

Le programme de maintenance et d'entretien sur l'Aérodrome de Marmande – Virazeil, suite à l'Audit de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (DSAC) a été finalisé avec l'élagage et l'abattage d'arbres situés dans le PSA (plan de servitudes aéronautiques). Ainsi, les obstacles qui pouvaient gêner la visibilité des pilotes et attenter à leur sécurité lors des décollages et des atterrissages ont été supprimés.

Suite aux préconisations de la Fédération Française de Rugby, la main courante du terrain Hubert Ducoup (annexe du Stade Georges Dartailh) a été obstruée dans sa partie basse afin de pouvoir faire évoluer les différentes équipes de jeunes et de féminines en Catégorie C (niveau National).

Des barrières de sécurisation ont également été installées devant l'établissement « France Travail », ainsi qu'un nouveau passage piéton tracé, afin de favoriser le cheminement des pratiquants sportifs en toute sécurité vers les terrains de rugby enherbés « Fayolle 1 et 2 ».

Le portail de l'Aviron Marmandais a été changé car très dangereux, ainsi que la toiture du local de l'Aéromodélisme réhabilitée.

L'association « Marmande Natation » a définitivement intégré les locaux situés dans la maison de l'ancienne radio sous le Château d'Eau.

De nouveaux programmes sportifs ont été mis à jour dans le logiciel de la borne interactive de fitness, située sur la Plaine de la Filhole (Arena Air Fit).

Dans le cadre de la mise en place du plan de sobriété énergétique au sein des équipements sportifs depuis 2 ans, les dépenses des fluides(eau/gaz/électricité) ont été maîtrisées grâce au civisme de l'ensemble du monde sportif.

Les animations sportives impulsées par le service des Sports municipal ont également connu une belle fréquentation tout au long de l'année (Ticket Loisirs/ Passeport Adultes / Bien-être au travail / Sportez-Vous Bien / Marmande Plage).

Des performances majeures ont aussi été réalisées sur notre commune en 2024 :

- Le titre de Champion d'Europe de Yanis Saadane en Full Contact (Full Boxing Marmandais)
- La montée en Nationale 2 pour l'équipe féminine seniors du Handball Club Marmandais
- La qualification du Football Club Marmande 47 pour les 32^{ème} de Finale de la Coupe de France
- Les 2^{ème} (800m Nage Libre) et 3^{ème} places (400m Nage Libre) aux Championnats de France « Benjamins » de Natation pour le jeune Antton Caton (Marmande Natation)

Pour 2025, la sécurité, l'entretien, la maintenance mais aussi la modernisation et la rénovation des équipements sportifs seront comme toujours une priorité, une nécessité et au cœur des préoccupations (l'action) de l'ensemble des élus.

Plusieurs opérations seront engagées ou poursuivies :

- La continuité du plan pour la sobriété énergétique dans les équipements sportifs (installation de cellules et minuteries dans les sanitaires/vestiaires/hall d'accueil/bâtiments administratifs) ainsi qu'une planification pour un changement progressif des éclairages LED dans ces mêmes équipements.
- Pour lutter de manière beaucoup plus efficace contre la légionellose dans certains gymnases et stades, de lourds travaux seront entrepris en régie, à commencer par le gymnase Jacques Martinot. En effet, le circuit allant des ballons d'eau chaude jusqu'aux douches sera entièrement changé, afin d'éviter les zones de stagnation.
- La réhabilitation des équipements sportifs (par exemple : peintures de la piste et des parkings de l'Aérodrome Marmande-Virazeil).
- La poursuite du plan LED sur les terrains de sport et dans les salles sportives spécialisées
- La construction d'un club-house pour l'USM Athlétisme

- Une extension du Skate Park de la Plaine de la Filhole avec une zone spécifiquement réservée pour les tous petits (3 à 8 ans), mais aussi la réfection totale du sol sur l'ensemble de l'équipement.
- L'étude pour la restructuration et l'aménagement de la salle Jacques Ladevèze et des Arts Martiaux
- L'étude pour la construction de vestiaires et de sanitaires sur le terrain Hubert Ducoup
- L'éclairage de la piste de Bicross à la Plaine de la Filhole
- L'aménagement de nouveaux espaces de loisirs sur la Plaine de la Filhole dans le cadre du Budget Participatif n°4 (Les 4 saisons à la Filhole)
- L'organisation d'une grande journée Multisport et SRAV (Savoir Rouler à Vélo) fin juin/début juillet avec les écoles marmandaises, en partenariat avec l'Education Nationale et l'USEP.
- L'aboutissement des actions impulsées en 2023 pour Marmande **Terre de Sport et de Culture** avec l'héritage de **Paris 2024** et poursuivies en 2025 (les portraits de figures emblématiques de la vie associative sportive marmandaise affichés dans les équipements sportifs, et un livre à paraître sur le sport à Marmande).
- L'organisation de la 4 ième Quinzaine du Sport et le Forum des Sports
- Le Championnat de France de Pétanque pour les Polices Municipales
- Un soutien toujours actif à l'OMS(Office Marmandais du Sport) et à sa Maison Sport Santé avec une diversification des animations proposées

Les orientations en matière de modernisation et de rénovation des équipements sportifs s'appuieront essentiellement sur le suivi du plan pluriannuel d'investissements. Néanmoins, ce document vivant, interactif pourra également être alimenté et ajusté à tout moment de nouvelles demandes.

Les investissements seront priorisés en fonction des besoins des utilisateurs, tout en améliorant les conditions de la pratique sportive et contribuant à la transition écologique.

Sans oublier bien sûr la sécurité, l'entretien et la maintenance dans les bâtiments sportifs, gymnases et stades qui seront comme à l'accoutumée au cœur de toutes les attentions.

Enfin, grâce à un dialogue permanent, des rencontres et des échanges au quotidien, une communication régulière, un accompagnement à la vie associative, la commune sera toujours présente pour soutenir activement l'ensemble des clubs sportifs.

Faire vivre la culture sur le territoire : essentiel et incontournable

La culture et le patrimoine culturel à Marmande, entre mémoire du passé et enjeux d'avenir

« *La culture est un pont entre hier et demain...*

... Un avenir sans racine serait sans dessein »

Riche de son histoire, et de son dynamisme culturel, la ville de Marmande poursuit son développement en mettant en œuvre, en 2025, tout comme les années précédentes, une politique culturelle et patrimoniale, ambitieuse.

Tous ensemble,

Agents, engagés et motivés au sein des structures composant la Direction des Affaires Culturelles, le Conservatoire Maurice RAVEL, le Musée Albert MARZELLES, la Médiathèque Albert CAMUS, les Archives et Patrimoine, et le Théâtre Comoedia,

Elus,

Avons l'ambition de :

- **Soutenir la création artistique :**

Si le Comoedia poursuit son accompagnement à la création, la diffusion et la médiation des artistes en résidence en favorisant l'émergence de projets coconstruits autour de ces artistes, d'autres structures culturelles comme le Musée MARZELLES avec les expositions de Yan BERNARD et de Maurine LARCHER par exemple, permettent elles aussi aux artistes d'approfondir leur travail, de rencontrer d'autres acteurs culturels, d'échanger des idées, de s'inspirer mutuellement, le tout agrémenté de partages avec les habitants. Le collectif OR NORMES continue son implantation en résidence sur le territoire de la ville en menant un travail d'accompagnement de la relation entre artistes et public autour des liens unissant art, sciences, technologies et territoires.

- **Préserver, enrichir et valoriser notre patrimoine culturel :**

La restauration de lieux emblématiques comme la chapelle Saint Benoît, le relevage de l'orgue de l'Eglise Notre-Dame, la revalorisation de la Maison des Métiers d'Art font l'objet d'un suivi rigoureux assuré par le Service Archives et Patrimoine tout comme la rénovation du jardin du Cloître en lien avec les Services Techniques. La création d'un parcours historique sera l'occasion de mettre en place un jalonnement patrimonial en centre-ville et de donner un nouveau souffle à nos sites patrimoniaux. La valorisation des archives et de la mémoire locale en association avec les habitants sera poursuivie.

Le musée, qui prépare son projet scientifique et culturel, poursuit sa mue sous l'impulsion d'une équipe renouvelée. Sa collection s'est récemment enrichie de nouveaux objets issus du fonds d'atelier du peintre Abel BOYE. La publication d'un nouveau catalogue d'exposition a complété l'expo-anniversaire, tout comme la réalisation d'un film animé sur la vie du peintre ou le développement d'un réseau de collectionneurs du peintre.

- **Favoriser l'accès à la culture pour tous en développant l'offre culturelle :**

Pour rendre la culture plus accessible et plus inclusive tout en créant du lien social, la médiation reste le dénominateur commun de la politique culturelle de l'ensemble des structures de la Direction. La politique tarifaire, ou la gratuité proposée, favorise un accès plus large à la culture. Le soutien aux associations dans leurs initiatives reste un marqueur fort de notre action. En développant, par exemple, des animations auprès des familles et des publics seniors, en multipliant les opérations de culture hors les murs, en pratiquant la décentralisation culturelle dans les quartiers, l'inclusion sociale par la culture reste une priorité.

Ainsi, le Conservatoire Maurice RAVEL a étendu son offre en proposant de nouveaux enseignements à d'autres publics (théâtre), tout comme la Médiathèque Albert CAMUS qui multiplie les initiatives autour de la lecture et des sciences.

- **Instaurer une transversalité entre structures et acteurs locaux :**

Les structures de la Direction des Affaires Culturelles favorisent, en interne comme en externe, une approche transversale et collaborative de leurs actions. Ainsi, en lien avec les jeux olympiques de 2024 de Paris, les nombreuses opérations menées par les Directions des Sports et des Affaires Culturelles ont permis de mettre en lumière les multiples liens qui existent entre elles deux confirmant que Marmande est bien une terre de sport et de culture. Le Festival TEK A(RT) porté par notre Direction des Affaires Culturelles depuis 8 années, permet en associant création artistique et technologies numériques, de faire se rencontrer nombre d'acteurs du territoire et d'ailleurs.

- **Développer des partenariats locaux et régionaux :**

Sous l'impulsion de ses membres, la Direction des Affaires Culturelles renforce son réseau de partenaires en développant sa présence et sa visibilité et en multipliant les points de contact. Des partenariats avec les écoles et des associations culturelles, des structures sociales dynamisent l'offre culturelle et artistique en intégrant les projets dans un cadre plus ouvert. Une collaboration se développe entre le Musée et l'association POLLEN de Montflanquin. L'adhésion au réseau HACNUM (réseau national des arts hybrides et cultures numériques) offre un accompagnement de la Commune sur les secteurs des arts hybrides et cultures numériques. Le soutien de collectivités comme le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, ou le Département de Lot-et-Garonne, celui de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine sont essentiels pour mener à bien les nombreux projets portés par la Ville.

- **Positionner Marmande comme un pôle incontournable de culture :**

les nombreux festivals (Garorock, les Nuits lyriques, Mondoclowns, Jazz et Garonne, Marmande au Fil des Arts ou TEK A(RT)), qui animent la ville tout au long de l'année font que Marmande est perçue comme une « ville de festivals ». Ceux-ci représentent une indéniable force d'attractivité touristique qu'il convient de renforcer et de faire valoir.

Forte de cette réputation et de ses nombreux atouts, la ville se propose de créer un espace dédié aux Industries Culturelles et Créatives (ICC) au sein du tiers-lieu CESAme. La formation et les pratiques culturelles professionnelles seront au cœur de ce projet, qui se construira autour de la création, de la diffusion, de l'expérimentation et de la transmission.

En s'appuyant notamment sur l'innovation et l'inclusion, en favorisant une approche collaborative toujours plus forte, Marmande est une ville dans laquelle patrimoine et modernité cohabitent harmonieusement. Une culture accessible et ambitieuse est un levier essentiel pour le rayonnement de la ville et la qualité de vie des Marmandais.

L'éducation : Pour faire des enfants et des jeunes Marmandais les citoyens de demain

EDUCATION

Le service éducation s'est engagé dans une démarche d'optimisation organisationnelle et budgétaire afin de simplifier les procédures et de trouver des leviers d'économies.

Quelques exemples non exhaustifs peuvent être cités :

- Refonte des différents documents du service (documents d'inscriptions, règlements intérieurs, etc.)
- Amélioration de la procédure d'inscription (meilleure communication en amont, inscription sur rendez-vous, etc.)
- Redéfinition de la procédure des impayés qui a permis un meilleur recouvrement des factures,
- Limitation de l'impression de documents papiers (factures consultables sur le portail famille, dossiers d'inscriptions téléchargeables)
- Recherche de subventions systématique lorsqu'un projet émerge

En 2025, le service éducation va reprendre le suivi du marché de nettoyage dans les écoles, il doit être relancé pour la prochaine rentrée scolaire.

Dans les écoles, l'offre d'activités et d'animations apportée par les services Culturels et Sports en partenariat avec le service Education a été comme tous les ans riche et diversifiée. Les enfants des écoles de la ville ont pu bénéficier de nombreuses propositions, ce qui représente plus de 536 transports de bus réalisés.

En 2025 le départ à la retraite du chauffeur de bus qui assure une grande partie des transports scolaires va demander la réorganisation de ces transports d'élèves.

En complément des nombreux travaux de réparation et d'entretien effectués tout au long de l'année par les équipes techniques de la Ville, plusieurs autres travaux et aménagements marquants peuvent être soulignés :

- Rénovation énergétique complète de l'école élémentaire Herriot,
- Rénovation du second bloc sanitaire de l'école Herriot élémentaire,
- Changement des jeux de cours dans trois écoles maternelles, en 2025 deux autres seront installés.
- Installation de systèmes d'ouverture sécurisés sur tous les portails de l'école Beyssac. En 2025 ils doivent être changés dans les autres écoles.

Le service éducation et le Service Ingénierie et Travaux se sont associés pour mener 2 projets :

- Rénovation de la cour de l'école Jaurès :

Mise en place d'une démarche de concertation participative sur l'année scolaire à travers divers ateliers réunissant tous les utilisateurs de la cour : enfants, personnels Education Nationale, enseignants et animateurs Clae. Le rendu de ces séances a été ensuite utilisé par l'architecte pour construire sa proposition, présentée aux familles lors de la fête de l'école fin juin.

Les travaux de rénovations sont prévus sur l'été 2025. La CAF co-finance le projet à hauteur de 87 000€, au côté de l'Etat notamment.

- Création d'un plan guide de végétalisation des cours d'écoles

Construit dans cette même dynamique de concertation, les enseignants disposent aujourd'hui d'un outil opérationnel d'aide à la réflexion pour des projets de végétalisation dans leur école.

Il y a eu la fermeture de deux classes à la rentrée de septembre. Malheureusement, au regard des prévisions d'effectifs, il faut s'attendre à d'autres fermetures.

Toutefois, plusieurs programmes d'urbanisme actuellement développés sur Marmande peuvent faire espérer l'arrivée de nouvelles familles et donc d'enfants sur la Ville à moyen terme.

Dans l'attente, afin d'équilibrer au mieux les effectifs dans les différentes écoles, la carte scolaire va être redécoupée en 2025 notamment entre les secteurs de Lolya et de Labrunie.

Dans les Clae le recrutement d'une coordonnatrice des accueils d'enfants à besoins spécifiques en juin 2024, a permis la mise en place de plusieurs actions d'observation, de sensibilisation des équipes et d'accompagnement des familles. Ce poste est fortement co-financé par la CAF.

Cette année, le Clae a porté un projet interclae d'envergure, inscrit dans la dynamique Olympique de la Ville, le Claelympique, qui a rassemblé enfants, familles et animateurs sur deux temps forts le vendredi 24 et le samedi 25 mai.

Cette manifestation a permis de fédérer les équipes autour d'un projet commun et remporté un vif succès auprès des enfants et leurs familles qui ont largement participé, 600 enfants présents le vendredi et 300 le samedi.

Pour 2025, les équipes Clae se mobiliseront à nouveau autour de projets partagés :

- Carnaval, regroupant tous les enfants des Clae et des écoles de la Ville le 18 avril
- Tournoi sportif proposant un partenariat entre 3 Clae (Herriot, Beyssac, Lolya) et 3 associations sportives marmandaises (Rugby/USM, Basket/BBM et Pétanque)
- Spectacle « au fil du temps » réunissant les Clae de Lolya, Thivras, Magdelaine, Jaurès et Mat. Centre, présenté le 16 juin au théâtre Comedia,

JEUNESSE

Pour rappel l'Espace Jeunes comprend 3 structures :

- Le BIJ (Bureau Information Jeunesse) 10/30 ans
- L'Accueil Jeunes 14/17 ans
- L'Espace Chilling 10/30

Chacune intervient sur des champs différents et complémentaires dans une volonté d'approche globale des problématiques des jeunes, en suivant le postulat : *« je suis jeune, j'ai une question, un besoin, une envie ou une idée, je trouverai la réponse et l'accompagnement nécessaire à l'Espace Jeunes »*.

Les axes prioritaires « se faire connaître et se faire voir » ont été poursuivis en 2024. Les équipes ont multiplié les rencontres hors les murs dans les collèges, lycées et diverses structures de l'animation et du social sur le territoire. Ils sont désormais fréquemment interpellés pour venir présenter leurs actions ou participer à des rencontres et/ou manifestations.

Les deux structures BIJ et Accueil Jeunes sont très présentes sur les réseaux sociaux ce qui permet d'être réactif et de maintenir un lien fort avec le public jeune coutumier de ces médias.

L'Accueil Jeunes compte à ce jour 92 adhérents dont 69 nouvelles adhésions sur l'année 2024. L'augmentation de fréquentation constatée en 2023 s'est largement confirmée cette année, avec une progression de 49%, soit en moyenne 14.6 jeunes/jour d'ouverture à parité égale entre filles et garçons.

La moyenne d'âge se situe autour de 15.7 ans, 64% d'entre eux habitent sur Marmande.

Par ailleurs, parmi les nombreux jeunes qui fréquentent la structure un noyau important le fait de manière très régulière : 1 adhérent est venu 104 fois sur 141 jours d'ouverture, il a d'ailleurs reçu le prix du meilleur adhérent de l'année !

L'Accueil Jeunes reste encore aujourd'hui une des seules structures du territoire à proposer un accueil de loisirs spécifique à ce public, assez exigeant, plutôt volatile et souvent difficile d'accès.

Ainsi une structure qui touche un grand nombre de jeunes et les fidélise représente un véritable atout pour répondre aux enjeux éducatifs portés par la Ville.

Quelques temps forts en 2024 :

- Séjour ski à Luchon Superbagnères,
- Séjour JO au stade Darthial en partenariat avec le service des sports.
- Mini-camps Périgord noir

En parallèle tout au long de l'année, de nombreuses autres propositions d'animations et de sorties ont été faites, notamment en local (caravane du sport à Beaupuy, visite d'une noisetterie sur Baleysagues, etc.) dans l'objectif d'amener les jeunes à découvrir et investir leur territoire.

Le projet pédagogique porté par la structure leur permet de s'épanouir, d'échanger, de se responsabiliser en construisant eux-mêmes leurs vacances. Le camp proposé au mois d'août dans le Périgord en est un parfait exemple. Tout, de la conception jusqu'à la mise en œuvre, a été géré par les jeunes.

L'agrément auprès de la SDJES et le subventionnement par la CAF ont été renouvelés pour 3 ans.

Le Bureau Information Jeunesse a maintenu en 2024 ses nombreuses actions autour de l'orientation, de la prévention, de l'engagement et de l'accompagnement de projets jeunes.

Quelques temps forts en 2024 :

- 3 chantiers 14/15 ans et 2 chantiers étudiants
- Accompagnement des 4 juniors associations
- Suivi de 6 jeunes en parcours BAFA
- Journée jeunesse en fête dans le cadre de la semaine de la jeunesse
- Forum jobs d'été

Dans le cadre d'un chantier étudiant sur la thématique des sports aux JO, les jeunes ont réalisé une fresque magistrale sur les murs du stade Darthial, aujourd'hui en lice finale pour recevoir un prix de l'ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport) qui sera remis lors de leur congrès national en mai 2025.

Le BIJ a également lancé des cafés partenaires qui réunissent sur Marmande tous les acteurs du territoire autour de la thématique jeunesse. Ces rencontres trimestrielles très suivies ont permis aux différents partenaires de se connaître, d'échanger sur leurs actions/projets/actualités et de tisser un véritable maillage local.

Le Festival Urbance a rencontré comme toujours un vif succès auprès des jeunes et mobilisé une grande partie de l'équipe d'animation du service éducation/jeunesse. L'édition 2025 fêtera les 15 ans du festival avec une programmation encore plus inédite.

La dynamique autour des projets européens a été relancée avec le recrutement d'une animatrice de projets européens qui a pris ses fonctions en février. De nombreuses actions ont déjà été menées :

- Interventions hors les murs et animations pour faire découvrir le service aux jeunes du territoire
- Accompagnement/orientation de 25 jeunes pour des demandes de mobilité
- Obtention de la labellisation « So Mobilité », plateforme dédiée à la mobilité européenne (Marmande et Agen sont les 2 seules structures du Lot-et-Garonne labellisées)
- Accompagnement de 2 jeunes en CES (corps européen de solidarité) vers l'étranger
- Préparation de l'accueil de 2 jeunes volontaires en 2025

Au total sur l'année 6475 personnes ont été accueillies (5 412 en 2023).

En répondant à de nombreux appels à projets, le BIJ bénéficie de co-financements de la CAF et de Val de Garonne Agglomération (signature d'une convention annuelle – 12 000€ en 2024)

La politique sociale, nécessaire réponse aux crises qui nous frappent

L'année 2024 a été marquée par une forte progression des relations transversales avec les partenaires sociaux, institutionnels et associatifs du territoire. Les partenariats ont été renforcés et consolidés avec les services de l'agglomération Val-de-Garonne et du département. La commune est représentée dans les différentes instances afférentes à la politique sociale du territoire permettant de faire connaître ses ambitions et priorités pour ses concitoyens.

Concernant le Pôle des Solidarités, les mouvements ont encore été nombreux sur le plan des ressources humaines mais l'équipe a pu se renforcer en septembre, permettant de stabiliser les effectifs et ainsi de dynamiser les actions collectives d'envergure à destination des Marmandais. Les équipes ont su se mobiliser afin d'assurer la continuité du service public, dans des locaux réhabilités et baignés de lumière grâce à l'aménagement du Jardin Espiet.

1. Les compétences sociales en soutien aux plus fragiles

Le Pôle des Solidarités est au cœur de la mise en œuvre des orientations de la politique sociale de la Municipalité. L'équipe des travailleurs sociaux assure des missions d'accueil, d'écoute et d'orientation afin de lutter contre les exclusions, faciliter l'accès aux aides sociales, apporter un soutien et un accompagnement aux personnes en difficultés, porteuses de handicap, âgées ou en démarche d'insertion.

Cette année, le service social a dû faire face à de nombreux mouvements en termes de ressources humaines. Pour autant, les accompagnements individuels sont restés une priorité. Le renforcement de l'équipe sur le dernier semestre a même permis de développer des actions collectives à destination des publics fragilisés (bénéficiaires du RSA, habitants en précarité énergétique, habitants en rupture de ressources financières et d'habitat). L'insertion et le retour à l'emploi sont des orientations fortes, développées par la conseillère en insertion professionnelle, au service des Marmandais. Ce sont 202 nouveaux allocataires du RSA qui en ont été pris en charge en 2024, en sus de la file active des 361 allocataires déjà accompagnés.

Les travailleurs sociaux interviennent également, en partenariat avec le département et les bailleurs sociaux, sur les questions en lien avec le logement. Le travail partenarial, afin de prévenir les dettes locatives et les expulsions, est affiné par la présence de deux conseillères en économie sociale et familiale au sein du Pôle. Par ailleurs, le partenariat avec le service Habitat de VGA s'est pérennisé autour du dispositif HISTOLOGE. Tout comme le resserrement des liens avec le CHRS concernant la mise en gestion de l'abri de nuit (dispositif 115). La volonté de renforcer l'action en faveur du logement décent s'articule autour des différents points de rupture que peut connaître le public marmandais. Ce travail de transversalité et de connexion entre partenaires se poursuivra en 2025. C'est une démarche ambitieuse qui nécessite, par ailleurs, un maintien de la formation des agents afin de permettre aux usagers de retrouver le chemin du droit commun.

L'orientation politique soutient également le déploiement d'aides financières facultatives (bons alimentaires, orientation vers l'épicerie sociale, aide au paiement des factures...). C'est en ce sens que la politique sociale portée par la Municipalité devient, pour certains Marmandais, le dernier rempart avant d'atteindre le point de bascule vers la « grande précarité », le surendettement ou le statut de « travailleur pauvre ». Le nombre de dossiers d'aides instruits lors de la Commission Permanente est resté stable cette année. L'ouverture des demandes « coup de pouce » à destination des travailleurs modestes a permis également d'accompagner le paiement de leurs factures d'énergie afin de ne pas compromettre ou aggraver des situations sociales extrêmement fragilisées. L'analyse de cette année 2024 nous amène à nous questionner sur le montant des bons

alimentaires alloués en cas de rupture de ressources et sur le fonctionnement du partenariat avec l'épicerie sociale afin qu'il soit fluidifié et renforcé.

Les actions collectives menées ont permis de mettre à l'honneur l'esprit de solidarité des Marmandais ainsi que la mobilisation des personnes bénéficiaires d'un accompagnement social. La philosophie des actions repose sur le fait que nous pouvons tous être solidaires.

En 2025, les actions collectives seront renforcées et ciblées sur les thématiques suivantes :

- Accès aux droits et à l'insertion professionnelle,
- Santé mentale et estime de soi,
- Lutte contre la précarité énergétique.

2. Rompre la spirale de l'isolement des seniors marmandais

En avril dernier, la commune a lancé une grande opération d'enquête, auprès des seniors de 80 ans et plus, afin d'analyser, avec précision, la réalité du ressenti de l'isolement de ses aînés. Un courrier a été adressé par Monsieur le Maire aux 2 000 personnes âgées recensées sur le territoire marmandais afin d'explicitier la démarche.

La volonté des élus est claire : co-construire et adapter la politique de demain, à destination des seniors, aux besoins exprimés. Cette enquête a été réalisée par les facteurs autour de questions permettant à « l'interviewé » de faire part de son ressenti quant à son sentiment d'isolement, son souhait d'être contacté par le CCAS et plus largement de ses besoins. Tous ont également été destinataires d'une brochure explicative quant aux activités du CCAS.

A l'été 2024 après l'analyse des 2 669 retours, le CCAS a pris contact téléphoniquement avec 190 personnes et s'attèle également à honorer les visites au domicile des 280 personnes qui en ont émis le besoin. Ce travail de reconnexion avec l'extérieur pour nos anciens mobilise un travailleur social à mi-temps. La demande est réelle, le sentiment d'isolement est présent et les élus veulent agir pour encourager le bien-vieillir au sein de la commune. C'est en ce sens que le plan de prévention de l'isolement des seniors a été lancé.

En novembre 2024, la commission solidarités du Conseil des Sages s'empare du sujet sous l'impulsion du CCAS. En effet, la solidarité n'a pas d'âge et c'est ainsi que la proposition est faite de venir renforcer bénévolement le lien avec les seniors de 75 ans et plus en s'engageant à venir visiter les intéressés pour des temps de discussion, un café convivial ou encore une sortie au parc. L'objectif : retisser du lien social pour rompre avec l'isolement.

En 2025, l'ambition se transforme en action concrète avec le recrutement de deux jeunes en service civique intégrés au sein de l'équipe du Pôle des Solidarités. Véritables Ambassadeurs des Solidarités, ils ont pour mission, en binôme avec un volontaire du Conseil des Sages, d'organiser, planifier et rencontrer les personnes à leur domicile. De plus, la supervision de cette action par un travailleur social leur permet également d'orienter vers un suivi social d'accès aux droits les situations des aînés qui le nécessitent.

Afin de cadrer cette action d'ampleur, un groupe de travail est mis en place. Une charte des Ambassadeurs des Solidarités est en cours de rédaction. La campagne d'information, tout comme les actions, seront lancées dès février 2025.

Dans cette même volonté, des animations sont proposées aux seniors afin de leur permettre de sortir, de profiter de l'ambiance chaleureuse de moments de convivialité lors des thés dansant par exemple. Un séjour a également été organisé, pour les plus volontaires en octobre dernier, à Vic-sur-Cères dans le Cantal. Accompagnés par une animatrice de la Maison des Seniors, ils ont pu profiter de vacances bien méritées. Afin de satisfaire toutes les envies, des sorties à la journée ou en soirée sont aussi organisées. En cas de difficulté de mobilité, les seniors sont transportés en mini-bus et rassurés par la présence du pôle seniors du CCAS.

3. Renforcer le pouvoir d'agir et développer l'accès aux droits de proximité des Marmandais

L'année 2024 marque la fin du contrat de projet 2020/2024 du Centre Social « La maison des Marmandais ». La direction et les agents de la Maison des Marmandais se sont consacrés à l'évaluation et à l'élaboration d'un nouveau projet social. Cette évaluation a été menée avec les habitants, les institutions et les partenaires du territoire. Elle a permis de mettre en lumière les réussites du centre social et de définir les axes de travail pour 2025 à 2028. Plus de 50 partenaires et 300 habitants ont ainsi participé à l'évaluation et à l'élaboration du nouveau contrat. Cette co-construction souligne la dynamique territoriale positive dans laquelle s'inscrit la Maison des Marmandais. Le pari de la participation citoyenne est donc gagné quant aux engagements pris.

En 2025, les axes du nouveau projet social permettront de poursuivre le renforcement du pouvoir d'agir autour des objectifs suivants :

- **Autour de la parentalité :**
 - o Le lancement d'une expérimentation autour des 1000 premiers jours.
 - o Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité). Ce dispositif évolue dans son portage, puisqu'il est maintenant rattaché au centre social. Il est centré sur 3 établissements scolaires (Emile LABRUNIE, Edouard HERRIOT et Jean JAURES). Les ateliers du mercredi de 16h30 à 18h, à la Maison Des Marmandais, qui ont pour objectifs de développer les connaissances culturelles et artistiques des enfants ainsi que de travailler l'axe de la parentalité, sont une belle réussite (en moyenne 23 enfants sur ce temps). Les projets ciblés sont les suivants : la création de jeux de société, la lecture, et la création d'un journal vidéo.
- **Autour de l'accès aux loisirs et lutte contre l'isolement**
 - o De nouvelles dynamiques en lien avec les ressources locales
 - o Une programmation culturelle riche et variée sur le quartier politique de la ville durant l'été.
 - o De nombreuses sorties (durant les vacances scolaires) et un séjour avec nuitée aux Puy du fou pour une dizaine de familles.
 - o Le déploiement de projets partagés autour de la lutte contre l'isolement et les discriminations
- **L'accès aux droits :**
 - o Une aide aux démarches numériques
 - o Les permanences du défenseur des droits, d'Infodroits, et du Girofard
 - o La lutte contre l'illettrisme

Les enjeux sont forts et ambitieux pour 2025 quant aux perspectives générales de développement. Il s'agira de :

- Favoriser la co-construction et le faire ensemble,
- Poursuivre la réflexion entamée sur le maillage territorial en favorisant les actions « hors les murs »,
- Repenser les actions d'accès aux loisirs, et d'animations de la vie sociale afin de s'inscrire en complémentarité,
- Consolider les expérimentations en matière de soutien à la parentalité,
- Lutter contre l'isolement et ouverture à la culture
- Permettre l'accès aux droits en renforçant les compétences linguistiques
- Développer des actions de sensibilisation grand public, en partenariat avec les structures locales, sur le thème de la santé et du bien-être.

La dynamique de la simplification de l'accès aux droits, impulsée par l'ouverture en 2022 du guichet unique de proximité France Services, est maintenant ancrée sur le territoire. Les agents d'accueil France Services reçoivent 24 heures par semaine les Marmandais. Ils répondent et accompagnent

les habitants dans la constitution de leurs dossiers. L'équipe France Services a réalisé plus de 2 300 actes en 2024. En 2025, France service accueillera un nouvel opérateur : l'URSSAF. Le plan de formation des agents est d'ores et déjà prévu afin qu'une réponse aux questions diverses des citoyens puisse être apportée sur les sujets tels que les CESU/PAJE et l'auto-entrepreneuriat.

Enfin, pour soutenir l'accès aux droits en proximité de nos seniors, une permanence sociale est tenue à la résidence des Glycines une fois par mois. L'assistante sociale y accueille, sur rendez-vous, les résidents afin de veiller au maintien de leurs droits et résoudre les problématiques liées à l'administratif et la couverture santé. Cette orientation s'inscrit dans la démarche du « aller vers » conduite plus largement vers les seniors marmandais.

La tranquillité publique : une exigence au quotidien

L'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens est un axe fort de notre projet. La tranquillité publique y contribue pleinement.

En 2024, l'installation de deux nouvelles caméras place Clemenceau permet de compléter le dispositif de vidéoprotection. Ce dispositif participe à la lutte contre le sentiment d'insécurité parfois décrit mais difficilement quantifiable. Les faits constatés ne sont pas forcément plus importants mais souvent des actes d'incivilité et d'atteinte au cadre de vie (propreté, stationnement, dégradations, ...) participent à ce sentiment complètement abstrait, mais bien réel.

Dans le cadre de leurs actions pour la tranquillité publique, notamment les services de la police municipale et de la brigade verte en collaboration avec le service propreté ont mené des actions de sensibilisation et de prévention auprès des propriétaires de chiens tôt le matin ainsi que des actions contre les dépôts sauvages. C'est ainsi que des responsables de ces actes ont pu être identifiés et donc verbalisés.

Les policiers municipaux ont poursuivi leurs actions de sécurisation (le dispositif tranquillité vacances a connu un grand succès), de prévention, de contrôle et participé au bon déroulement des manifestations qui se sont déroulées sur le territoire de la commune.

En 2024, la commune a participé à la réhabilitation du centre de secours des pompiers pour un montant de 263 812 € sur un coût total des travaux de 1 M 572 €.

Fin novembre 2024, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la commune s'est réuni en présence du Préfet et du Procureur de la République de Lot-et-Garonne. Lors de cette réunion, grâce au diagnostic élaboré avec l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs du territoire, plusieurs fiches actions ont été présentées et seront mises en application tout au long de l'année à venir. Ce moment fort d'échanges avec les acteurs du territoire a permis de faire un état des lieux des dispositifs et de la situation locale.

En 2025, le service Marmande Tranquillité poursuivra ses actions : encadrement des festivités locales, actions de sécurisation (prévention et verbalisation si nécessaire, contrôles routiers...).

La vidéoprotection sera renforcée avec l'installation de 2 nouvelles caméras place des Droits de l'Homme et à la gare.

Cette année, un effort particulier sera porté sur la lutte contre les incivilités :

- les dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants,
- les déjections canines,
- la mise en place de la convention Chats Libres.

Et le mot d'ordre dans ce cadre-là sera : verbalisation.

Le travail quotidien des équipes de la police municipale et de la brigade verte participera encore à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens pour la tranquillité de tous.

Repenser les espaces publics pour améliorer le quotidien des Marmandais

L'année 2024 a été marquée par une activité soutenue au sein des services techniques de notre commune, dans un contexte économique et social en constante évolution. Ce rapport vise à présenter les actions menées, les projets réalisés, ainsi que les défis rencontrés par les différents services, qui œuvrent au quotidien pour assurer le bon fonctionnement de notre collectivité et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Le rôle de ces services est essentiel pour garantir la sécurité, le confort et l'accessibilité des équipements publics, tout en respectant les normes environnementales et en intégrant les priorités de la municipalité.

Au travers de ce rapport, nous mettons en lumière les principales réalisations de l'année écoulée, les projets en cours et les perspectives pour l'année à venir, dans une dynamique de modernisation des infrastructures et d'optimisation des services rendus à la population.

La principale nouveauté en matière d'organisation du pôle Espaces Publics et Bâtiments a été dès la rentrée de septembre 2024, la mise en place du service Ingénierie Travaux. Ce service regroupe pour rappel, les agents du Bureau d'Etudes et du service Développement.

La direction du pôle se voit renforcée par la prise de fonction d'une directrice adjointe. Outre le fait qu'elle remplace le directeur de pôle lors de ses absences, elle a la charge du pilotage du service Urbanisme et bien évidemment la responsabilité directe du service Ingénierie Travaux.

Dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts, les espaces verts urbains et sportifs vont présenter leur diagnostic des espaces qu'ils ont la charge d'entretenir. Cet état des lieux s'est fait site par site, il aboutit à un classement des espaces sous la forme d'une codification (5 codes de classement) qui propose un protocole d'entretien de chaque espace vert, qui sera mis en œuvre à partir du printemps prochain. (Après la présentation en conseil municipal du mois d'avril)

Cette action sera complétée par le plan de gestion du patrimoine arboré, qui devra reprendre l'inventaire et le diagnostic des arbres qui ont été réalisés. Il doit permettre par un suivi périodique la mise en sécurité des arbres, une protection appropriée, un plan de renouvellement ainsi qu'un renforcement du patrimoine.

En renouvelant les plantations d'arbres, nous contribuons à la lutte contre le réchauffement climatique, nous améliorons la qualité de vie des habitants et nous créons des lieux de rencontre et de partage.

Investir dans l'avenir de nos arbres, c'est investir dans l'avenir de nos villes, de notre planète et de nos générations futures. A travers cette démarche, nous affirmons notre engagement pour un aménagement durable, un cadre de vie respectueux de la nature et de l'homme.

Par conséquent, depuis le début de la mandature jusqu'à aujourd'hui, 300 arbres ont été plantés pour 26 supprimés.

Enfin, le nouveau plan de fleurissement, qui est en cours devra être axé sur le cœur de ville et les entrées de ville, redéfinir la production florale en privilégiant le fleurissement en pleine terre et en prenant en compte l'usage rationnel de l'eau.

La mise en œuvre du Plan Propreté entre dans sa 2ème année de réalisation (sur 3 années de plan proposées). Les résultats sont au rendez-vous sur l'ensemble des 10 actions mises en œuvre. En 2025,

la poursuite de l'installation des corbeilles de rues et la réfection du mobilier urbain vont se poursuivre, ainsi que la lutte contre les pigeons et les dépôts sauvages.

L'année 2024 a vu se réaliser de nombreux travaux par nos régies bâtiments et Espaces Publics dans les domaines divers qui composent notre collectivité :

- L'accessibilité du pôle social, la création d'une salle d'exposition à la médiathèque, la réhabilitation des jeux de la plaine de la Filhole, la réhabilitation du cloître...
- Les autres interventions programmées dans les écoles sont faites, ceci en relation directe avec la direction de l'Education notamment la création de sanitaires à l'élémentaire Herriot, et d'une douche à la maternelle de Lolya.
- En ce qui concerne le plan LED, plus de 600 lampes ont été changées sur l'éclairage public. Il ne reste plus que 366 lampes à changer.

Par cette mobilisation de nos services, la valorisation des travaux régie 2024 a doublé par rapport à 2023 (453 138.51 euros).

Des travaux d'aménagements importants, voire structurants, se sont déroulés cette année :

- La place Clémenceau, les rues Abel Boyé et du Palais sont réceptionnées. Des actions d'embellissement réalisées par la régie ont été entreprises.
- La première phase concernant la rénovation énergétique du bâtiment élémentaire d'Herriot est terminée.
- L'aménagement de la voie inter quartiers est terminé, il reste la végétalisation des abords de cette voie en cours de réalisation, ainsi que les aménagements cyclables.
- Le projet de végétalisation de la place du Marché a été mis en œuvre.
- Dans le cadre de la gestion des eaux pluviales, qui est pour rappel déléguée par V.G.A à la commune par convention, le chemisage de la rue Charles de Gaulle a été réalisé et le réseau de la rue du Stade a bénéficié d'une réfection totale, avant rénovation de la voirie.

Une étude sur la gestion des eaux pluviales concernant le quartier de Lolya a été faite, cette étude vise à définir et dimensionner des solutions techniques qui permettront de résoudre les problèmes spécifiques de ce quartier.

Les dossiers à traiter prioritairement sur l'année 2025 sont les suivants :

- La 2^{ème} phase de travaux de rénovation des bâtiments du groupe scolaire E. Herriot est lancée à partir des vacances d'hiver.
- Les travaux de remise en état de la maison des métiers d'art suite au sinistre sont prévus pour être engagés au printemps.
- Les travaux du Campus des Formations Industrielles débutés mi-septembre se poursuivent jusqu'à juillet 2025.
- Les travaux d'installation d'une centrale de panneaux photovoltaïques au centre technique ont démarré en début d'année.
- Les travaux de rénovation de la cour de l'école Jean Jaurès confiés à la SEM47 par convention de délégation se réaliseront au cours de l'été 2025.
- Les travaux de changement des menuiseries, installation de brises soleil et d'un système de ventilation du conservatoire se dérouleront en cours d'année.
- Le lancement de la consultation pour choisir la Maitrise d'œuvre pour le projet de restauration de l'église Saint Benoît est lancé.
- Les projets participatifs 2 : le jardin des Sources, et 3 : esplanade du Maré sont en cours de réalisation.
- Les espaces communs des jardins familiaux de Thivras sont en cours d'aménagement (serre et abri commun).
- Les études concernant les projets de rénovation énergétique du bâtiment élémentaire de l'école Lolya et du bâtiment des archives seront conduites cette année.

- Le jardin du Cloître va voir se réaliser sa 2^{ème} Phase de restauration : l'entrée côté parvis de l'église et l'allée, avec la participation active des jardiniers de la commune. Par ailleurs, 2170 buis ont été plantés.
- L'organisation de l'accueil du jury des villes fleuries sera un dossier prioritaire (préparation du dossier de candidature, préparation du circuit de visite, préparation de la ville dans son ensemble) car il est prévu que le jury passe l'été prochain, avec pour objectif le maintien de la 3^{ème} fleur.

Ce bilan est aussi l'occasion de remercier l'ensemble des agents des services techniques pour leur engagement et leur professionnalisme tout au long de l'année, dans un environnement parfois difficile, mais toujours porteur de nouvelles opportunités pour notre commune.

En conclusion, l'année écoulée a été marquée par une gestion rigoureuse et une organisation efficace des services du Pôle Espaces Publics et Bâtiments au sein de notre collectivité. Les équipes ont fait preuve de professionnalisme et d'engagement pour assurer la maintenance, l'entretien et l'amélioration du patrimoine communal, tout en respectant les délais et les budgets alloués.

Les interventions réalisées ont permis de maintenir un haut niveau de qualité de service pour les administrés, tout en intégrant des préoccupations environnementales croissantes et des enjeux de durabilité. Les projets menés ont contribué à améliorer la sécurité, l'accessibilité et le confort des espaces publics, répondant ainsi aux attentes des usagers.

Cependant, plusieurs défis demeurent, notamment en termes de renouvellement des infrastructures vieillissantes et d'adaptation aux évolutions technologiques et aux exigences écologiques. Des efforts constants devront être fournis pour optimiser les ressources disponibles et anticiper les besoins futurs.

Dans cette optique, il sera essentiel de renforcer la collaboration entre les différents services, d'améliorer la gestion des priorités et de poursuivre les initiatives en matière de formation et d'innovation afin d'assurer la pérennité et la qualité des services rendus à la population.

Les perspectives pour l'année à venir incluent la mise en œuvre de nouveaux projets ambitieux, ainsi que la consolidation des actions déjà entreprises pour répondre aux besoins croissants de notre collectivité tout en respectant nos engagements environnementaux et budgétaires.

L'administration générale au service du projet municipal

Dialogue social

Grâce aux efforts de gestion réalisés par tous, une enveloppe a pu être dégagée pour soutenir le pouvoir d'achat des agents par la mise en place de chèques-cadeaux d'une valeur de 100 €. Cette action, dont la proposition a été faite par les représentants du personnel a été déployée dans le cadre d'un dialogue social de qualité.

Les instances de dialogue social, Comité Social Territorial (CST) et Formation Spécialisée en Sécurité et Santé au Travail (FSSSCT), ont travaillé de manière régulière et productive. En particulier, de nombreuses visites de sites ont eu lieu afin que la F3SCT puisse émettre un avis pertinent sur les aménagements envisagés, et qu'après travaux elle puisse valider la conformité des travaux avec les projets.

Responsabilisation et autonomisation

La dynamique sur le pré-mandatement, impulsée et expérimentée, a été confortée et étendue aux services. Elle s'appuie sur le réseau des correspondants finances.

De manière plus générale, les relations entre l'ensemble des services supports et les autres services sont aujourd'hui fluides et les échanges réguliers.

Ressources humaines

L'important chantier de la fiabilisation de la base de données, et en particulier du tableau des emplois, est aujourd'hui achevé. D'ores et déjà, les effets positifs s'en font sentir.

Méthode : lors de chaque mouvement de personnel au sein d'un service, nous travaillons, avec les équipes concernées, à une réorganisation éventuelle, afin d'améliorer à la fois le service rendu, l'adéquation des compétences avec les missions et le bien-être au travail.

Communication

Comme annoncé, l'année 2024 a été l'année de la stabilisation de la direction avec notamment l'arrivée d'une nouvelle directrice. La présence sur les réseaux sociaux a été confortée.

2025 sera l'année du renouvellement du site de la Ville, avec en parallèle le déploiement d'une application pour téléphones portables.

Ce sera également celle du renouvellement du marché du mobilier urbain servant de supports publicitaires (abribus, panneaux- sucettes ...).

Cybersécurité

Cet axe majeur de notre politique du numérique a été un grand chantier 2024. Il débouchera en 2025 avec l'adoption de notre PSSI (Politique de Sécurité des Systèmes d'Informations) et la poursuite de son déploiement.

Les actions de sensibilisation auprès des utilisateurs continueront, comme par exemple les campagnes de « phishing ».

Les Finances au service du projet

Conformément à ce qui avait été annoncé à la même époque l'an dernier, l'exercice 2024 a atteint un niveau de réalisation des dépenses d'investissement inégalé à plus de 7,2 millions d'euros !

Les prévisions pour l'année 2025 ne concurrencent pas ce résultat, qui reste exceptionnel, mais devraient s'inscrire dans les plus hautes jamais connues.

L'année 2024 a été très fortement impactée par l'actualité politique. Au contexte économique et financier dégradé en début d'année, s'est ajoutée une importante crise budgétaire à l'échelon national, dont les conséquences se font sentir pour les collectivités territoriales. Elle fait peser une grande incertitude sur la construction budgétaire en cours et pourrait se solder par un fort durcissement des contraintes financières.

En dépit de l'environnement budgétaire et financier, la Direction des Finances a poursuivi son travail de fond :

- Elle a apporté toute son expertise et sa collaboration afin de parvenir à la réalisation maximale du programme d'investissement pour 2024, avec un taux d'exécution record de plus de 75% ;
- La construction du programme pluriannuel d'investissement (PPI) 2024-2029, a été menée à son terme, le document a été adopté en septembre ;
- L'organisation de la Direction des Finances s'est adaptée, permettant de faire face aux aléas et d'assumer pleinement son rôle dans mise en œuvre des politiques publiques, en synergie avec les services opérationnels ;

Tout est mis en œuvre pour qu'en dépit du contexte budgétaire national, l'année 2025 suive la trajectoire amorcée en 2023, visant à renforcer les bases financières de la Commune tout en maintenant une action volontariste et ambitieuse :

- L'actualisation du PPI et de l'analyse financière prospective ;
- L'utilisation du PPI et de l'analyse financière prospectives comme outils de référence de la construction budgétaire ;
- La poursuite du travail de suivi de la masse salariale à l'aide d'un outil dédié, mis en service récemment ;
- Un travail de valorisation exhaustive des travaux en régie immobilisés, de manière à identifier et comptabiliser plus fidèlement les investissements produits par les services municipaux ;
- Le lancement des bases d'une comptabilité analytique ;

La Direction des Finances poursuit ses efforts pour s'inscrire comme facilitateur des projets municipaux tout en s'assurant de la préservation de la santé financière de la collectivité permettant de s'inscrire dans une dynamique ambitieuse, construite avec les citoyens et répondant aux enjeux liés à la transition écologique.